

En 2000-2001, un étudiant sur dix prépare un diplôme de langues à l'université. Dans la filière langues, composée de quatre secteurs (français langue étrangère – lettres, langues et civilisations étrangères – langues étrangères appliquées – cultures et langues régionales), les effectifs diminuent depuis quelques années. Parmi la centaine de spécialités proposées, l'anglais – choisi par plus de 60 % des étudiants en langues – est la plus prisée. Le choix de la spécialité dépend de la situation géographique des étudiants et de leur origine scolaire. La discipline « langues » attire surtout des bacheliers littéraires mais aussi des bacheliers scientifiques, économiques, technologiques et professionnels. Les trois quarts des étudiants en langues sont des femmes.

Les étudiants en langues à l'université en 2000-2001

En 2000-2001, les 138 343 étudiants inscrits en langues représentent 9,7 % de l'ensemble des étudiants inscrits à l'université. Depuis la rentrée 1994, la filière a perdu plus de 23 000 étudiants, soit 14,5 % de ses effectifs. Cette baisse, régulière depuis six ans, résulte de la diminution du nombre d'étudiants inscrits en lettres, langues et civilisations étrangères (LLCE), secteur représentant les trois quarts des effectifs de la filière langues en 1994-1995, et les deux tiers en 2000-2001 (*tableaux I et II*). Les effectifs de ce secteur ont en effet diminué de plus de 25 % entre 1994 et 2000. Dans le même temps, les effectifs en langues étrangères appliquées (environ un quart des étudiants en langues) ont augmenté de 9,1 %. Les effectifs en français langue étrangère

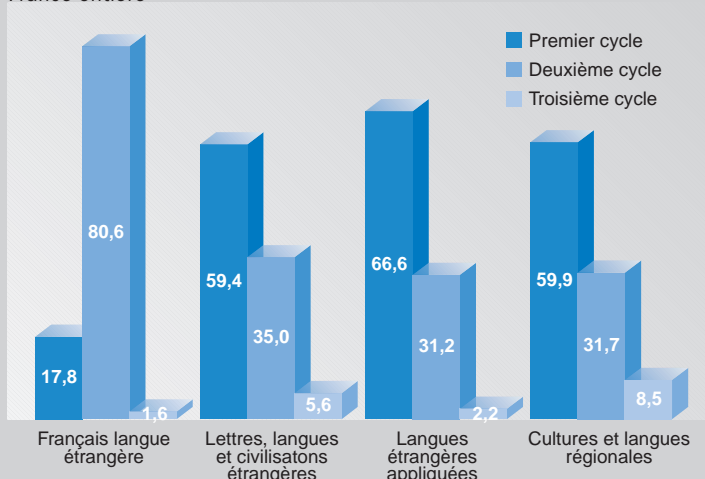
(FLE) et en cultures et langues régionales (CLR), beaucoup moins nombreux (6,4 % et 1,0 % des étudiants en langues), ont progressé respectivement de 60 % et de 70 %.

L'augmentation du nombre d'étudiants dans chacun de ces trois secteurs n'a pas compensé la baisse observée en LLCE mais a modifié la répartition des effectifs de la discipline au sein des différents secteurs.

PEU D'ÉTUDIANTS EN TROISIÈME CYCLE

Peu d'étudiants en langues poursuivent leurs études jusqu'au troisième cycle compte tenu, notamment, des débouchés vers l'enseignement (*graphique 1*). Cependant, les étudiants en CLR, ainsi que les

GRAPHIQUE 1 – Répartition, par cycle et par secteur, des étudiants en langues en 2000-2001 (inscriptions principales) (en %) France entière



étudiants en LLCE sont proportionnellement plus nombreux en troisième cycle que ceux inscrits en langues étrangères et appliquées (LEA) ou en FLE. Le poids du troisième cycle est trois fois moins important en langues (4,5 %) que pour l'ensemble des disciplines (15,4 %). La part du troisième cycle est cependant plus élevée en CLR (8,5 %) et, dans une moindre mesure, en LLCE (5,6 %) qu'en LEA (2,2 %) et en FLE (1,6 %).

Un étudiant en FLE sur trois est de nationalité étrangère. La proportion d'étrangers dans les autres secteurs de la discipline n'est en rien comparable à celle observée en FLE, et reste beaucoup plus proche de la moyenne. Elle est en effet trois fois moins élevée en LEA et encore plus faible en CLR, où seulement 2,5 % des étudiants n'ont pas la nationalité française.

La répartition des étudiants en FLE par cycle est assez particulière, les quatre cinquièmes d'entre eux préparant un diplôme de deuxième cycle alors que le premier cycle ne représente que 17,8 % des inscrits du secteur. Cette répartition résulte de l'offre de formation du secteur. Les étudiants de ce secteur commencent pour la plupart à se spécialiser en FLE à partir de la licence. En effet, la filière formant principalement à l'enseignement du français aux étrangers, seuls quelques diplômés d'établissement spécialisés en FLE sont proposés en premier et troisième cycles. Les étudiants optent généralement pour cette spécialité après avoir obtenu un DEUG ou une licence dans un domaine proche.

L'ANGLAIS DOMINE MAIS L'UNIVERSITÉ PROPOSE UNE CENTAINE DE LANGUES...

En 2000-2001, à l'université, cent trois langues sont enseignées aux étudiants de la discipline, ce qui leur offre une gamme très variée de choix ; toutefois quarante-six de ces langues ne sont enseignées qu'à l'INALCO ¹ (tableau III). La prépondérance de l'anglais est très nette : 63,9 % des étudiants apprennent cette langue, 28,4 % choisissent l'espagnol, et seulement 13,2 % l'allemand. L'italien vient ensuite avec 6,0 % des étudiants de la discipline, suivi de l'arabe ² (3,5 %), du chinois (2,5 %) et du japonais (2,4 %), qui attirent chacun plus de 3 000 étudiants. Enfin, le russe est enseigné à 2,3 % des étudiants en langues et le portugais à 1,5 % d'entre eux.

TABLEAU I – Nombre d'étudiants en langues par secteur (inscriptions principales)
France entière

	Français langue étrangère (FLE)	Lettres, langues et littératures étrangères (LLCE)	Langues étrangères appliquées (LEA)	Cultures et langues régionales (CLR)	Ensemble langues	Part de femmes (en %)
1994-1995	5 465	120 764	34 879	775	161 883	79,1
1995-1996	5 681	120 229	33 495	869	160 274	79,2
1996-1997	7 680	112 536	33 718	813	154 747	78,9
1997-1998	8 633	107 137	33 294	856	149 920	78,4
1998-1999	8 657	100 525	34 868	1 029	145 079	77,2
1999-2000	8 126	95 631	36 507	1 138	141 402	75,6
2000-2001	8 787	90 190	38 043	1 323	138 343	73,9

TABLEAU II – Part de chaque secteur dans la discipline langues (inscriptions principales) (en %)
France entière

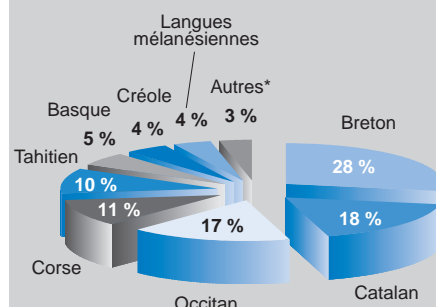
	Nombre d'étudiants	Français langue étrangère (FLE)	Lettres, langues et civilisations étrangères (LLCE)	Langues étrangères appliquées (LEA)	Cultures et langues régionales (CLR)	Total
1994-1995	161 883	3,4	74,6	21,6	0,5	100,0
1995-1996	160 274	3,5	75,0	20,9	0,5	100,0
1996-1997	154 747	5,0	72,7	21,8	0,5	100,0
1997-1998	149 920	5,8	71,5	22,2	0,6	100,0
1998-1999	145 079	6,0	69,3	24,0	0,7	100,0
1999-2000	141 402	5,8	67,6	25,8	0,8	100,0
2000-2001	138 343	6,4	65,8	27,5	1,0	100,0

En lettres, langues et civilisations étrangères (LLCE), quatre-vingt-treize langues sont enseignées. En LEA, le choix est plus restreint et porte sur une bonne vingtaine de langues, mais les étudiants de ce secteur, dans leur grande majorité, apprennent l'anglais, l'espagnol et/ou l'allemand. Ainsi, parmi les étudiants en LEA, 93,4 % choisissent l'anglais, un sur deux l'espagnol et un sur quatre l'allemand.

... DONT QUELQUES LANGUES RÉGIONALES

Les principales langues régionales étudiées sont le basque, le breton, le corse, le créole, le tahitien, les langues mélanésiennes, le catalan et l'occitan (graphique 2). Cependant, quelques étudiants préparent également un diplôme de provençal, de celtique, de dréhu ou de langue d'Oc. Chacune de ces langues est principalement enseignée dans la région où elle est employée. Parmi ces langues régionales, le breton est la plus répandue puisque plus d'une inscription sur quatre en langues régionales

GRAPHIQUE 2 – Répartition, par spécialité, des étudiants apprenant une langue régionale en 2000-2001
France entière



* Celtique (2,1 %), langues régionales espagnoles (0,7 %), provençal (0,2 %), dréhu (0,1 %), langue d'Oc (0,1 %).

concerne cette langue. Viennent ensuite le catalan (18 %), l'occitan (17 %), le corse (11 %), le tahitien (10 %), puis le basque (5 %) et enfin le créole (4 %) et les langues mélanésiennes (4 %).

LES LANGUES, FILIÈRE PRISÉE PAR LES ÉTUDIANTS DES DOM-TOM ET DE CORSE

Si, au niveau national, près de 10 % des étudiants à l'université préparent un diplôme de langues, dans les départements et territoires d'outre-mer ainsi qu'en Corse les langues sont nettement plus prisées (tableau IV). Ainsi, près du tiers des étudiants de Polynésie française et 19,6 % des étudiants de l'université de Corse sont inscrits

1. L'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales), localisé à Paris, propose des formations initiales et continues portant sur l'étude des langues et des civilisations de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe orientale, de l'Océanie et des populations amérindiennes et sur la géographie, l'histoire, les institutions, la vie politique, économique et sociale des pays concernés. En 2000-2001, il compte environ 9 000 étudiants.
2. Arabe, arabe égyptien, arabe littéral, arabe maghrébin, arabe oriental et arabe syro-libanais-palestinien.

TABLEAU III – Nombre d'inscriptions par secteur et par spécialité en 2000-2001 (hors FLE)
France entière

Langues	Lettres, langues et civilisations étrangères (1)	Langues étrangères appliquées (1)	Cultures et langues régionales (1)	Nombre total d'inscriptions (2)	Part de femmes (en %) (3)	Pourcentage d'étudiants apprenant la langue (4)	Langues	Lettres, langues et civilisations étrangères (1)	Langues étrangères appliquées (1)	Cultures et langues régionales (1)	Nombre total d'inscriptions (2)	Part de femmes (en %) (3)	Pourcentage d'étudiants apprenant la langue (4)
Anglais	45 775	35 541	–	82 837	74,0	63,94	Celtique	9	–	26	37	45,9	0,03
Espagnol	16 929	19 001	12 (5)	36 755	80,1	28,37	Hébreu ancien	31	–	–	32	71,9	0,02
Allemand	6 702	9 752	–	17 059	79,1	13,17	Langues iraniennes	25	–	–	32	68,8	0,02
Italien	4 474	3 078	–	7 796	82,7	6,02	Arabe égyptien*	29	–	–	32	62,5	0,02
Chinois	2 233	786	–	3 251	61,4	2,51	Oourdou*	24	–	–	30	60,0	0,02
Japonais	2 359	509	–	3 060	44,2	2,36	Ukrainien	20	–	–	30	46,7	0,02
Arabe	2 146	583	–	2 997	59,9	2,31	Bulgare	25	–	–	27	44,4	0,02
Russe	1 910	839	–	2 957	67,9	2,28	Peul*	26	–	–	26	50,0	0,02
Portugais	1 128	700	–	1 919	75,9	1,48	Mongol*	24	–	–	25	52,0	0,02
Arabe littéral	1 223	6	–	1 331	59,3	1,03	Danois	16	6	–	24	58,3	0,02
Hébreu	1 041	10	–	1 063	58,2	0,82	Kurde*	21	–	–	23	69,6	0,02
Breton	5	–	446	487	56,1	0,38	Slovène*	22	–	–	22	63,6	0,02
Grec moderne	237	124	–	438	73,3	0,34	Amharique*	20	–	–	22	45,5	0,02
Polonais	301	38	–	392	69,1	0,30	Birman*	20	–	–	22	45,5	0,02
Vietnamien	294	–	–	314	41,7	0,24	Bengali*	17	–	–	20	50,0	0,02
Catalan	218	34	34	310	64,8	0,24	Népal*	15	–	–	19	68,4	0,01
Occitan	20	–	221	289	63,3	0,22	Norvégien	14	2	–	17	35,3	0,01
Néerlandais	111	147	–	261	66,3	0,20	Pilipino (tagalog)*	17	–	–	17	0,0	0,01
Serbo-croate	173	18	–	227	57,3	0,18	Lituanien*	10	–	–	16	50,0	0,01
Coréen	183	2	–	206	31,1	0,16	Inuktitut*	10	–	–	15	60,0	0,01
Hindi	185	–	–	195	55,4	0,15	Albanais*	13	–	–	15	53,3	0,01
Turc	173	–	–	194	58,8	0,15	Arabe syro-libanais-palestinien*	12	–	–	15	53,3	0,01
Corse	–	18	172	190	46,8	0,15	Yoruba*	14	–	–	15	53,3	0,01
Tahitien	–	–	172	173	76,3	0,13	Rromani*	13	–	–	13	76,9	0,01
Hongrois	109	1	–	121	62,0	0,09	Langues océaniques*	13	–	–	13	38,5	0,01
Tchèque	100	7	–	118	57,6	0,09	Macédonien*	10	–	–	11	72,7	0,01
Scandinave	104	–	–	110	52,7	0,08	Estonien*	11	–	–	11	54,5	0,01
Indonésien	15	94	–	109	61,5	0,08	Sanskrit	4	–	–	8	62,5	0,01
Persan	90	–	–	107	50,5	0,08	Singhalais*	5	–	–	7	71,4	0,01
Indonésien-malaisien*	95	–	–	105	41,9	0,08	Géorgien*	5	–	–	7	42,9	0,01
Basque	–	–	96	96	71,9	0,07	Yiddish*	5	–	–	6	66,7	0,00
Siamois*	77	–	–	83	49,4	0,06	Pashto*	2	–	–	5	60,0	0,00
Tibétain*	72	–	–	79	58,2	0,06	Haoussa*	5	–	–	5	40,0	0,00
Roumain	64	–	–	79	50,6	0,06	Judéo-arabe*	3	–	–	5	20,0	0,00
Arabe maghrébin	64	–	–	78	60,3	0,06	Provençal	–	–	4	4	100,0	0,00
Arabe oriental*	70	–	–	78	53,8	0,06	Bantu	3	1	–	4	75,0	0,00
Cambodgien (khmer)*	67	–	–	78	44,9	0,06	Maya*	4	–	–	4	50,0	0,00
Berbère	70	–	–	75	48,0	0,06	Comorien*	3	–	–	3	66,7	0,00
Créole	4	–	59	74	75,7	0,06	Letton*	3	–	–	3	33,3	0,00
Langues mélanésiennes	–	–	69	71	78,9	0,05	Qazaq*	–	–	–	3	33,3	0,00
Malgache*	67	–	–	69	56,5	0,05	Latin	1	–	–	3	0,0	0,00
Swahili*	61	–	–	67	61,2	0,05	Judéo-espagnol*	1	–	–	2	100,0	0,00
Suédois	17	16	–	60	63,3	0,05	Télougou*	–	–	–	2	100,0	0,00
Finnois	52	–	–	58	37,9	0,04	Anglo-américain	2	–	–	2	50,0	0,00
Langues slaves Europe centrale	52	–	–	52	76,9	0,04	Dréhu*	–	–	2	2	50,0	0,00
Wolof*	50	–	–	52	46,2	0,04	Langues nordiques	2	–	–	2	50,0	0,00
Langues scandinaves	17	28	–	50	70,0	0,04	Langue d'Oc	–	–	–	2	0,0	0,00
Laotien*	43	–	–	50	58,0	0,04	Kurmanji*	–	–	–	1	100,0	0,00
Quéchua*	44	–	–	45	71,1	0,03	Islandais	1	–	–	1	0,0	0,00
Arménien	42	–	–	45	62,2	0,03							
Tamoul*	40	–	–	45	51,1	0,03							
Slovaque	24	–	–	44	56,8	0,03							
Langues indiennes	36	–	–	39	61,5	0,03							
Mandingue*	36	–	–	39	56,4	0,03							

(*) Langue enseignée uniquement à l'INALCO.

(1) Inscriptions principales uniquement (cf. encadré source et définitions p.6).

(2) Inscriptions principales et secondes (cf. encadré source et définitions p.6).

(3) Nombre total d'inscriptions prises par des femmes pour une spécialité donnée rapporté au nombre total d'inscriptions pour cette spécialité.

(4) Nombre total d'inscriptions pour une spécialité donnée rapporté au nombre d'étudiants en langues (hors français langue étrangère).

(5) Langues régionales espagnoles.

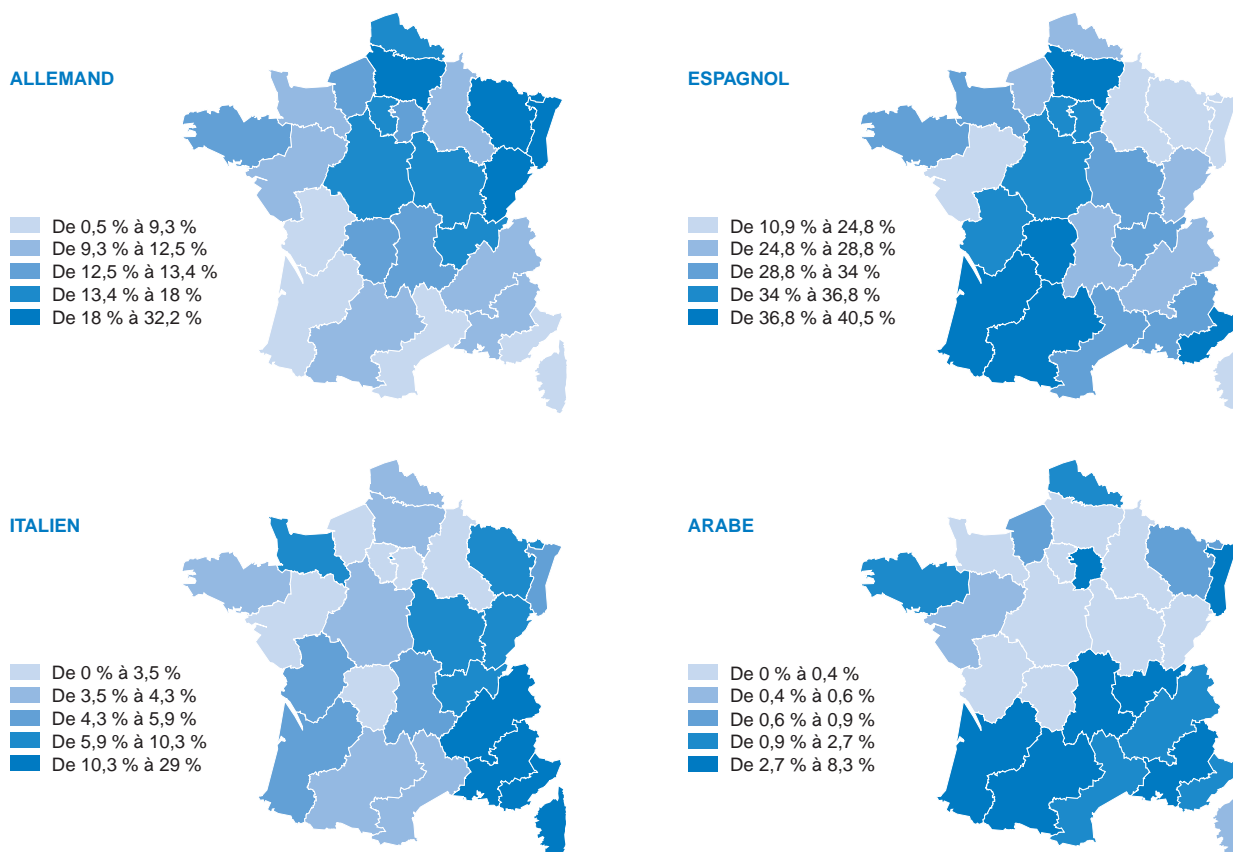
dans une formation universitaire visant l'obtention d'un diplôme de langues. Ces proportions sont de 15,5 % pour l'académie de la Réunion, 14,7 % pour la Guadeloupe et 13,9 % pour la Nouvelle-Calédonie.

LE CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ N'EST PAS INDÉPENDANT DE LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le choix de leur(s) spécialité(s) est lié à la situation géographique des étudiants (*voir les cartes*). À proximité des frontières, la proportion d'inscriptions dans la langue du pays voisin est plus importante que dans les régions les plus éloignées. Ainsi, à l'Est, plus précisément dans les académies de Strasbourg, Nancy-Metz et Besançon, plus de 20 % des étudiants en langues choisissent l'allemand. À l'inverse, dans les académies du Sud et de l'Ouest, où la proportion d'étudiants apprenant l'espagnol est plus forte, les étudiants spécialisés en allemand représentent moins de 12 % des étudiants en langues. De même, près de la frontière italienne, à Grenoble, Aix-Marseille, Nice ainsi qu'en Corse, les inscriptions en italien

TABLEAU IV – Étudiants en langues en 2000-2001 par secteur et par académie (inscriptions principales) France entière						
Académies	Français langue étrangère (FLE)	Lettres, langues et civilisations étrangères (LLCE)	Langues étrangères appliquées (LEA)	Cultures et langues régionales (CLR)	Ensemble langues	Poids des langues à l'université (en %)
Aix-Marseille	314	4 410	2 152	42	6 918	9,4
Amiens	72	991	852	–	1 915	8,2
Besançon	191	823	630	–	1 644	7,4
Bordeaux	408	4 525	1 870	140	6 943	10,4
Caen	84	1 778	805	–	2 667	10,3
Clermont-Ferrand	275	1 645	765	–	2 685	10,0
Corse	–	381	134	172	687	19,6
Créteil	245	3 592	2 516	–	6 353	8,1
Dijon	287	1 235	660	–	2 182	8,7
Grenoble	933	2 473	2 017	–	5 423	9,1
Guadeloupe	178	1 431	–	59	1 668	14,7
Lille	308	5 470	2 209	–	7 987	8,5
Limoges	2	873	342	2	1 219	8,9
Lyon	317	4 660	2 380	–	7 357	8,7
Montpellier	807	3 202	1 733	141	5 883	9,5
Nancy-Metz	381	2 991	1 069	–	4 441	8,2
Nantes	694	3 198	2 362	–	6 254	11,0
Nice	126	1 777	1 574	10	3 487	9,7
Nouvelle Calédonie	24	131	–	69	224	13,9
Orléans-Tours	210	2 412	1 390	–	4 012	10,3
Paris	1 262	20 676	3 756	4	25 698	13,1
Poitiers	151	1 355	1 191	1	2 698	8,9
Polynésie française	6	294	94	172	566	32,1
Reims	93	1 390	203	–	1 686	7,2
Rennes	282	4 147	1 693	461	6 583	9,8
Réunion	95	1 488	–	–	1 583	15,5
Rouen	754	1 748	531	–	3 033	9,8
Strasbourg	79	2 734	1 225	–	4 038	8,8
Toulouse	100	4 238	1 673	50	6 061	8,1
Versailles	109	4 122	2 217	–	6 448	7,2
Total France entière	8 787	90 190	38 043	1 323	138 343	9,7

Proportion d'étudiants en langues apprenant une spécialité donnée par académie



NB. Le nombre d'inscriptions prises dans une spécialité donnée au sein d'une académie est rapporté au nombre d'étudiants en langues dans cette académie.

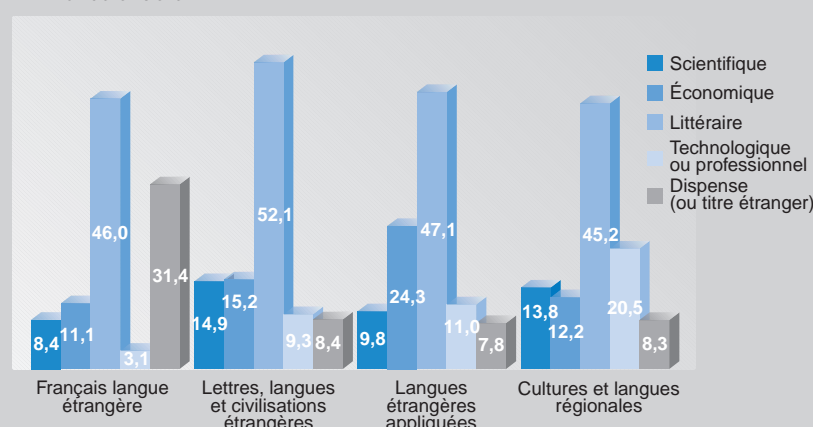
TABLEAU V – Répartition des étudiants en langues selon la série du baccalauréat (inscriptions principales) (en %)
France entière

Série du baccalauréat	Étudiants en langues							Ensemble des étudiants 2000-2001
	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	
Scientifique	10,9	10,9	11,3	11,2	11,8	12,6	13,1	40,5
Économique	17,1	17,6	17,6	17,4	17,4	17,4	17,4	18,9
Littéraire	55,7	55,6	55,1	54,7	53,9	52,5	50,3	19,4
Technologique ou professionnel	7,0	7,1	7,1	7,5	7,9	8,8	9,5	11,9
Dispense	9,3	8,9	8,9	9,2	9,0	8,8	9,7	9,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

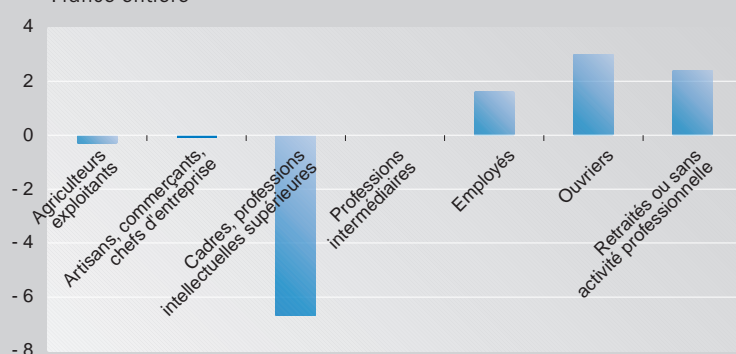
TABLEAU VI – Inscriptions dans les langues les plus courantes en 2000-2001 en fonction de la série du baccalauréat (en %)
France entière

Série du baccalauréat	Anglais	Espagnol	Allemand	Italien	Arabe	Chinois	Japonais	Russe	Portugais
Scientifique	12,8	8,2	14,9	6,2	16,8	28,1	28,4	20,0	6,0
Économique	19,8	21,9	21,7	13,2	12,4	20,2	17,4	12,1	16,6
Littéraire	51,0	53,6	52,0	66,1	26,8	35,4	34,9	37,7	48,7
Technologique ou professionnel	10,3	11,6	4,3	7,1	19,7	8,6	11,9	3,1	15,5
Dispense	6,1	4,7	7,0	7,5	24,2	7,7	7,4	27,1	13,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

GRAPHIQUE 3 – Répartition des étudiants en langues selon le secteur et la série du baccalauréat en 2000-2001 (inscriptions principales) (en %)
France entière



GRAPHIQUE 4 – Origine sociale des étudiants en langues en 2000-2001 : écart par rapport à l'ensemble des étudiants à l'université (inscriptions principales)
France entière



sont assez nombreuses. Près du tiers des étudiants en langues de l'université de Corse apprennent l'italien, alors que sur l'ensemble des académies seulement 6 %

des étudiants optent pour cette langue. À Nice, on compte également 14 % des étudiants en langues spécialisés en italien, 13 % à Aix-Marseille et 12 % à Grenoble. La

proportion d'étudiants en arabe est plus importante dans le sud de la France, en particulier dans les académies d'Aix-Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Clermont-Ferrand, ainsi qu'à Paris, Créteil et Strasbourg.

UNE FILIÈRE TRÈS FÉMINISÉE

La filière langues est très féminisée, même si la proportion de femmes dans la discipline diminue depuis 1995. En 2000-2001, les trois quarts des étudiants en langues sont des femmes (tableau I). Cependant, la part des femmes parmi les étudiants en CLR est seulement de 61,7 %.

Tout en étant nettement majoritaires dans ce domaine, les femmes inscrites en langues privilégient quelques spécialités telles que l'italien, l'allemand et l'espagnol, et se tournent un peu plus rarement vers des langues moins courantes comme le japonais ou l'arabe (tableau III). En effet, 83 % des inscriptions en italien, 80 % des inscriptions en espagnol et 79 % de celles en allemand sont le fait d'étudiantes, alors que les femmes ne représentent qu'environ 60 % des inscriptions en arabe et en chinois, et moins de la moitié en japonais. Cependant, les femmes ne se détournent pas complètement des langues « rares » puisque, à l'exception de quelques langues enseignées à un très faible nombre d'étudiants, elles représentent toujours au moins 40 % des étudiants spécialisés dans une langue donnée.

DES BACHELIERS LITTÉRAIRES PRINCIPALEMENT

Les langues attirent bien évidemment davantage les bacheliers littéraires que les autres bacheliers. En 2000-2001, un peu plus de la moitié des étudiants de la filière sont des bacheliers littéraires, cependant un nombre non négligeable de bacheliers scientifiques, économiques et technologiques se spécialisent en langues (tableau V). Depuis 1994-1995, la proportion de bacheliers littéraires parmi les étudiants en langues diminue légèrement chaque année : elle est passée de 55,7 % en 1994-1995 à 50,3 % en 2000-2001. La part des bacheliers scientifiques, technologiques et professionnels augmente un peu : en 1994-

1995, 10,9 % des étudiants en langues étaient des bacheliers scientifiques. Ils représentent aujourd'hui 13,1 % des effectifs de la discipline, alors que sur la même période, la proportion de bacheliers technologiques et professionnels est passée de 7 % à 9,5 %. On compte enfin pour la filière langues 17,4 % de bacheliers économiques et 9,7 % d'étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat.

Le choix d'un type de formation en langues n'est pas indépendant de l'origine scolaire des bacheliers (*graphique 3*). Les bacheliers économiques se tournent plus volontiers vers les LEA, les bacheliers technologiques et professionnels se portent majoritairement sur les CLR, tandis que les bacheliers scientifiques privilégient les CLR ainsi que les LLCE. Enfin, les étudiants titulaires d'une dispense ou d'une équivalence du baccalauréat représentent une part importante des étudiants en FLE, ce qui est lié au fait que le nombre d'étrangers dans ce secteur est particulièrement élevé. La proportion de bacheliers littéraires est

plus importante pour le secteur LLCE que pour les autres secteurs.

Le choix des langues apprises est lié à l'origine scolaire des étudiants (*tableau VI*). Les bacheliers scientifiques représentent 14,9 % des inscriptions pour l'allemand, 16,8 % pour l'arabe, 20 % pour le russe, 28,1 % pour le chinois et 28,4 % pour le japonais. En revanche, seulement 8,2 % des inscriptions en espagnol, 6,2 % des inscriptions en italien et 6,0 % des inscriptions en portugais sont prises par des bacheliers scientifiques. Les bacheliers technologiques et professionnels représentent environ 10 % des inscriptions en langues, mais 19,7 % des inscriptions en arabe et 15,5 % des inscriptions en portugais. Ils représentent moins de 5 % des inscriptions en russe et en allemand. Plus de 20 % des inscriptions en allemand, espagnol et chinois et 19,8 % des inscriptions en anglais sont prises par des étudiants titulaires du baccalauréat économique et social, alors que cette catégorie de bacheliers représente moins de 15 % des inscriptions en italien, en arabe et en russe.

UN PEU MOINS D'ENFANTS DE CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES EN LANGUES

Les origines sociales des étudiants en langues sont assez comparables à celles de l'ensemble des étudiants à l'université mais, cependant, on trouve en langues un peu plus d'étudiants dont les parents sont employés, ouvriers, retraités ou sans activité professionnelle, et un peu moins d'enfants de cadres (*graphique 4*). On compte en effet 28,4 % d'étudiants en langues dont les parents sont cadres ou professions intellectuelles supérieures contre 35,1 % pour l'ensemble des disciplines. En 2000-2001, il y a environ 15,2 % d'enfants d'employés en langues et 14,8 % d'enfants d'ouvriers, contre 13,6 % et 11,8 % pour l'ensemble des disciplines.

Mélanie Vanderschelden, DPD C2

SOURCE ET DÉFINITIONS

Le système SISE recense, au travers des inscriptions prises, les étudiants inscrits dans les principaux établissements universitaires, soit en 2000-2001 :

- quatre-vingt-deux universités ;
- trois instituts nationaux polytechniques (INP) (Grenoble, Toulouse, Lorraine) ;
- trois universités de technologie (UT) (Compiègne, Troyes, Belfort-Montbéliard) ;
- quatre établissements spécifiques à l'agglomération parisienne (l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), l'Institut d'études politiques de Paris, l'Observatoire de Paris et l'Institut de physique du globe de Paris) ;
- l'École du paysage de Blois.

La notion d'inscription

Un étudiant peut prendre plusieurs inscriptions à l'université. Aussi, une seule de ces inscriptions est-elle désignée comme principale. Dénombrer les étudiants revient alors à dénombrer les inscriptions principales.

Le cas des langues est cependant plus complexe. Un étudiant peut en effet préparer plusieurs diplômes de langues dans des spécialités différentes (un DEUG d'anglais et un DEUG d'allemand par exemple), ou apprendre plusieurs langues dans le cadre de la préparation à un même diplôme (c'est le cas en langues étrangères appliquées notamment, mais il existe également des diplômes spécialisés dans plu-

sieurs langues tels que le DEUG anglais-chinois). Dans ce cas, il convient de prendre en compte l'ensemble des langues apprises par un même étudiant. Pour ce faire, on comptabilise l'ensemble des spécialités choisies par les étudiants en langues. La somme des inscriptions prises dans chacune des spécialités n'est donc pas égale au nombre d'étudiants, puisqu'un étudiant peut choisir plusieurs spécialités. Cependant cette méthode permet de comptabiliser de façon plus précise le nombre d'étudiants spécialisés dans une langue donnée.

Les effectifs présentés dans le tableau III et dans le graphique 2 ont été calculés de cette façon. Ils prennent en compte l'ensemble des inscriptions principales, ainsi que les inscriptions secondes. Ainsi, dans le tableau III et le graphique 2 on prend en compte les deux spécialités d'un étudiant en LEA apprenant l'anglais et l'allemand, ou d'un étudiant inscrit en DEUG d'anglais et en DEUG de russe, ainsi que le DEUG d'anglais préparé par un étudiant ayant, par exemple, une inscription principale en mathématiques. En revanche, on ne compte qu'une inscription en italien pour un étudiant préparant une licence et une maîtrise d'italien.

Les effectifs présentés dans tous les autres tableaux et graphiques ont été obtenus par le dénombrement des inscriptions principales.

Pour le calcul de tous les effectifs présentés, l'ensemble des établissements de France métropolitaine, des DOM et des TOM a été retenu.



Direction
de la programmation
et du développement

Directeur de la publication
Jean-Richard CYTERMANN
Rédactrice en chef
Francine LE NEVEU
Maquette et impression
DPD édition & diffusion

SERVICE VENTE
DPD édition & diffusion
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL
France : **42,69 euros (280 F)**
Étranger : **45,73 euros (300 F)**